

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} OCTOBRE 2020

L'an deux mil vingt, le 1^{er} octobre à 18h45, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué le 24 septembre 2020 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Francis NOBLECOURT, maire.

Nombre de membres en exercice : 23 - Nombre de membres présents : 21

Etaient présents : Francis NOBLECOURT - Pascal GUITTON - Christelle COUTANT - Jacky ALEXANDRE - Sandrine BRUYERE - Jean-Michel VISSE - Christelle REMY - Brigitte DOIGNEAUX - Christophe CAPON - Delphine FAUQUEUX - Valérie BERGER - Capucine BLANCHARD - Cédric DELATTRE - Chantal CHAUWIN - Sylvain DOISY - Cécile DA COSTA - Cédric JUSSERAND - Véronique FALDOR - Bernard LEMPEREUR - Natacha MONNIEZ - Romain PARSY.

Absents excusés : Yvon DEUDON qui donne procuration à Pascal GUITTON, Mickaël COTTRET qui donne procuration à Francis NOBLECOURT.

Pascal GUITTON a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte et le procès-verbal de la séance du 25 juin 2020 est adopté à l'unanimité.

DELIBERATION N°30/2020

APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Le règlement intérieur, auparavant obligatoire pour communes de 3 500 habitants et plus, l'est désormais pour celles de 1 000 habitants et plus depuis le 1^{er} mars 2020 (art. L 2121-8 du CGCT).

Le contenu du règlement intérieur doit être conforme au Code Général des Collectivités Territoriales.

M. le Maire présente au conseil municipal les principales dispositions contenues dans le projet du règlement préalablement transmis à chaque conseiller municipal.

Monsieur le Maire propose d'adopter le règlement intérieur du Conseil Municipal.

VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :

(21 présents + 2 procurations soit un nombre de votants : 23)

23 pour - 0 contre - 0 abstention

ADOPTE

DELIBERATION N°31/2020

REGULARISATION TARIFS DE LA CANTINE SCOLAIRE

Par délibération en date du 25 juin 2020, le conseil municipal avait décidé de ne pas augmenter les tarifs au premier septembre de l'année scolaire 2020/2021.

Toutefois, afin de régulariser les tarifs par rapport aux documents diffusés par l'IFAC, je vous propose pour l'année scolaire 2020/2021, de les fixer ainsi :

Tarif repas enfant 4,85 € (animation et encadrement compris).

Tarif repas adulte 4,29 €

Animation sans repas (en cas de grève, contexte particulier...) : 1 Euro / la pause méridienne.

VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :

(21 présents + 2 procurations soit un nombre de votants : 23)

23 pour - 0 contre - 0 abstention

ADOPTE

DELIBERATION N°32/2020**DESIGNATION D'UN ELU REFERENT EMPLOI A CAMBRESIS EMPLOI**

Suite aux dernières élections municipales, le conseil municipal doit désigner un Elu référent Emploi de la commune à CAMBRESIS EMPLOI.

Aussi, je vous propose de désigner Sandrine BRUYERE.

VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :

(21 présents + 2 procurations soit un nombre de votants : 23)

23 pour - 0 contre - 0 abstention

ADOpte

DELIBERATION N°33/2020**ACQUISITION DE LA PARCELLE A 2690 SISE RUE SALVADOR ALLENDE –
MASNIERES A MADAME CORDIEZ-LERICHE**

Madame Sabine CORDIEZ-LERICHE domiciliée à Armentières est restée propriétaire sur la commune d'une petite parcelle à usage de voirie (alignement) d'une surface de 559 m², cadastrée A 2690 et située rue Salvador Allende.

Afin de régulariser cette situation, il est opportun d'une part, que la commune procède à l'achat de cette parcelle à usage de voirie et d'autre part, l'inscrive au domaine public.

Compte-tenu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accepter les conditions financières ci-dessus à savoir l'achat de la parcelle A 2690 de 559 m² au prix de l'€uro symbolique à Madame Sabine CORDIEZ-LERICHE domiciliée à Armentières avec prise en charge des frais par la commune.
- de m'autoriser à signer tous les documents à intervenir dans ce cadre de cette acquisition.

VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :

(21 présents + 2 procurations soit un nombre de votants : 23)

23 pour - 0 contre - 0 abstention

ADOpte

DELIBERATION N°34/2020**BUDGET PRIMITIF 2020 / DECISION MODIFICATIVE N°1**

A la demande de la Trésorerie de Masnières, il convient d'opérer une décision modificative afin d'enregistrer comptablement certaines opérations :

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 67 / Article 673	+ 2 500.00 €
Chapitre 011 / Article 60632	- 2 500.00 €

Dépenses d'investissement :

Chapitre 041 / Article 2313	+ 9 800.00 €
Chapitre 21 / Article 21318	- 9 800.00 €

Recettes d'investissement :

Chapitre 041 / Article 238	+ 9 800.00 €
Chapitre 10 / Article 10222	- 9 800.00 €

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 042 / Article 6811	+ 15 000.00 €
Chapitre 011 / Article 6232	- 15 000.00 €

Recettes d'investissement :

Chapitre 040 / Article 28041511 + 15 000.00 €

Chapitre 10 / Article 10222 - 15 000.00 €

VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :

(21 présents + 2 procurations soit un nombre de votants : 23)

23 pour - 0 contre - 0 abstention

ADOPTE

DELIBERATION N°35/2020

**DEMANDE D'ADHESION DE LA COMMUNE DE BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS
AU SEIN DU SIVU « LES MURS MITOYENS »**

Je vous propose de vous prononcer favorablement sur la demande d'adhésion de la commune de Beauvois-en-Cambrésis au sein du SIVU « LES MURS MITOYENS » auquel adhère la commune de Masnières.

VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :

(21 présents + 2 procurations soit un nombre de votants : 23)

23 pour - 0 contre - 0 abstention

ADOPTE

DELIBERATION N°36/2020

JUMELAGE AVEC SAINT-PIERRE-PORT Capitale de GUERNESEY

Pour rendre hommage à l'engagement des soldats du Royal Guernsey Light Infantry lors de la bataille de Cambrai en novembre 1917, une stèle a été installée dans la rue verte, lieu même de leur sacrifice.

Lors de cette inauguration, nous avons souligné l'importance des efforts de promotion de la paix et de la compréhension entre les peuples.

Les jeunes en particulier doivent pouvoir échanger, apprendre à se connaître, se rencontrer, réfléchir aux grands enjeux de notre époque dans le cadre d'actions et de projets communs.

Afin de renforcer les relations entre Masnières et Saint-Pierre-Port, il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer en faveur du jumelage entre ces deux communes.

VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :

(21 présents + 2 procurations soit un nombre de votants : 23)

23 pour - 0 contre - 0 abstention

ADOPTE

DELIBERATION N°37/2020

PROJET DE CONVENTION CLASSE DE NEIGE 2020/2021

Je vous propose de confier l'organisation de la classe de neige 2020/2021 à la société « Assomption Valmontjoie » à SAINT-GERVAIS (74170) du 17 janvier au 25 janvier 2021.

Le montant prévisionnel de la prestation (pension, location, remontées mécaniques, moniteur de ski ESF, divers...) est de l'ordre d'environ 18000 € plus les frais d'autocar de 6 800.00 €.

Ce qui représente un coût total prévisionnel de 24 800.00 € pour 43 enfants maximum (+ 6 adultes) soit 506.12 € par personnes.

La participation des familles s'élève à 250 € par enfant payable avant le départ et sera encaissée par l'amicale du C.C.A.S. tant pour le recouvrement des sommes que pour le reversement à la commune. Je vous demande d'accepter le projet de convention et m'autoriser à le signer.

VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :

(21 présents + 2 procurations soit un nombre de votants : 23)

23 pour - 0 contre - 0 abstention

ADOPTE

INFORMATIONS DIVERSES

➤ Intervention de l'Agent de Police Municipale sur le Plan Communal de Sauvegarde / actualisation de la cellule de crise.

➤ Monsieur le Maire informe que le rapport d'activités du CNFPT est disponible au secrétariat général de la Mairie (art. L. 521-39 du CGCT).

➤ Réflexion sur les travaux/projets envisagés :

- Stores dans la salle des cérémonies
- Menuiseries intérieures du couloir de la mairie
- Dépose minute
- Miroir routier réglementaire
- Aire de pique-nique / banc
- Déménagement du mobilier de l'école Marie Curie vers l'école Théodore Hostetter
- Boîte à livres....

➤ Extrait de l'agenda du Maire :

- 01/09/2020 - Réunion de chantier Extension école Hostetter
- 04/09/2020 - Rencontre avec le Directeur de l'usine GESTAMP
- 08/09/2020 - Réunion sur le thème du réseau de proximité des Finances Publiques avec le Sous-Préfet
-Bureau Municipal
- 15/09/2020 - Réunion de chantier Extension école Hostetter
- 17/09/2020 - Rencontre avec opérateur téléphonie
- 23/09/2020 - Réunion CAF sur le financement de l'animation jeunesse
- 24/09/2020 - Réunion CHSCT Collège
- 30/09/2020 - Réunion SIDEN-SIAN

Le présent procès-verbal tiendra lieu de compte-rendu. Il sera affiché à la porte de la mairie et consigné dans le registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à Masnières, le 06/10/2020.

Le Secrétaire de séance

Pascal GUITTON

Le Maire,

Francis NOBLECOURT

